

## Bachelier en enseignement section 1

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:edu-braine@helha.be">edu-braine@helha.be</a>
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : <a href="mailto:edu-gosselies@helha.be">edu-gosselies@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:edu-leuze@helha.be">edu-leuze@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U3501 Educabilité, inégalités, malentendus scolaires, frança			
Ancien Code	PEUN3B51EDUIN	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EUB3510		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>HELHa Braine-le-Comte</b> <b>Johan VANOUTRIVE</b> ( <a href="mailto:vanoutrivej@helha.be">vanoutrivej@helha.be</a> ) <b>HELHa Gosselies</b> <b>Dominique ROSAR</b> ( <a href="mailto:rosard@helha.be">rosard@helha.be</a> ) Virginie CRAPS ( <a href="mailto:crapsv@helha.be">crapsv@helha.be</a> ) <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> <b>Johan VANOUTRIVE</b> ( <a href="mailto:vanoutrivej@helha.be">vanoutrivej@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### *Introduction*

Cette UE aborde les objectifs d'équité et d'émancipation sociale poursuivis par le système éducatif de la FWB dans la perspective d'une école inclusive reposant sur le principe d'éducabilité de chacun des élèves quels que soient leurs profils et différences.

- Comment tenir compte des différents profils personnels, cognitifs et socio-culturels (y compris la précarité infantile) des élèves ?
- Comment faire en sorte que les inégalités sociales ne se transforment pas en inégalités scolaires ?
- Comment concevoir la différenciation pour qu'elle réponde aux besoins des élèves en s'appuyant sur les « déjà-là » (perspective non déficitaire)?
- Comment donner à tous les élèves un accès équitable à l'éducation, à la communication, aux infrastructures, à la culture et à l'art, à travers leurs divers modes d'expressions (accessibilité universelle ; PECA) ?
- Comment tenir compte des risques de malentendus sociocognitifs ?
- ...

#### **Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)**

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

##### Compétence 1 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL**

Sous Compétence 1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

- 1.1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion

sociale

Sous Compétence 1.2 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

- 1.2.1 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

**Compétence 2 LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR D'UNE ORGANISATION APPRENANTE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE**

Sous Compétence 2.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations

- 2.1.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations

**Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.2 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

- 3.2.1 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

Sous Compétence 3.4 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

- 3.4.1 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- 3.5.3 la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation ; cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- 3.5.4 la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échoue, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

### **Acquis d'apprentissage visés**

- Accessibilité universelle et droits de l'enfant à des opportunités d'accès équitables à la culture et à l'éducation, à la communication, aux activités extrascolaires (PECA). Distance entre la culture de l'école et la culture de la famille.  
Notions d'interculturalité. Lexique, structures à ancrer en FLSco : à quoi faut-il être vigilant; outils...
- Postulat d'éducabilité et école inclusive; principe de non-réciprocité.
- Différents profils d'élèves (difficultés, troubles, handicaps, ...; précarité infantile; élèves allophones et élèves francophones vulnérables; malentendus socio-cognitifs).
- Comment s'adapter aux élèves à besoins spécifiques ? Signaux d'alarme, aménagements raisonnables, conception universelle de l'apprentissage, collaboration avec les acteurs impliqués dans et hors de l'école. Formes particulières d'enseignement : DASPA, enseignement spécialisé, ...
- Comment gérer l'hétérogénéité des élèves par les pratiques de pédagogie différenciées en classes ordinaires ? Différenciation pédagogique (de l'intuition à la planification) : définition, paramètres impliqués, avantages et limites, dispositifs et outils.
- Aspects psychologiques : résistances et freins, déni, stéréotypes, déterminisme, gestion des sensibilités et des risques face aux inégalités en milieu scolaire. Importance des sensibilisations et de la formation continuée.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEUN3B51EDUINA Educabilité, inégalités, malentendus scolaires, français lan

75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEUN3B51EDUINA Educabilité, inégalités, malentendus scolaires, français lan	50
---	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier en enseignement section 1

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Educabilité, inégalités, malentendus scolaires, français lan			
Ancien Code	22_PEUN3B51EDUINA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEUB3511		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Johan VANOUTRIVE</b> ( <a href="mailto:vanoutrivej@helha.be">vanoutrivej@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement (UE) explore les principes d'équité et d'émancipation sociale au cœur du système éducatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans une optique d'école inclusive fondée sur l'idée que chaque élève est éducable, quelles que soient ses différences.

Elle invite à réfléchir à plusieurs enjeux :

Prise en compte de la diversité des profils personnels, cognitifs et socio-culturels des élèves (y compris la précarité). Prévention des inégalités scolaires en évitant qu'elles ne découlent des inégalités sociales.

Différenciation pédagogique basée sur les acquis des élèves (<< déjà-là >>).

Accessibilité universelle à l'éducation, à la culture, à l'art et à la communication, notamment via le PECA.

Langue de scolarisation : attention portée au lexique, aux structures linguistiques et aux supports.

Malentendus sociocognitifs : compréhension et gestion de ces obstacles à l'apprentissage.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Reconnaître et valoriser la diversité des élèves pour en faire une richesse, et non une source d'inégalités.
- Appréhender l'accompagnement à l'apprentissage de chaque élève en transférant ses propres compétences d'analyse réflexive dans une approche non déficitaire.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Diverses thématiques parmi les suivantes seront développées:

#### Inclusion, équité et droits fondamentaux

- Éducabilité universelle et inconditionnelle : chaque élève est capable d'apprendre, quels que soient ses profils ou difficultés (Ph. Meirieu).
- École inclusive : adaptation de l'école aux besoins des élèves, sans exigence de réciprocité. Accessibilité universelle à l'éducation, à la culture, à la communication et aux activités extrascolaires (PECA). Aménagements raisonnables (organisation, pédagogie, matériel) pour répondre aux besoins spécifiques et améliorer le confort de tous.
- Sensibilisation et formation continue des équipes éducatives pour garantir une approche inclusive.

#### Diversité des élèves et inégalités scolaires

- Prise en compte des profils variés : élèves allophones, francophones vulnérables, enfants en situation de

- précarité (Ch. Mahy, B. De Vos).
- Écarts culturels et linguistiques entre l'école et la famille (D. Mouraux, N. Wauters).
- Inégalités scolaires liées aux origines sociales et culturelles (E. Bautier, ESCOL).
- Dispositifs spécifiques : MINA, DASPA.

### **Langue de scolarisation et FLSco**

- Vigilance sur le lexique, les structures linguistiques et les supports utilisés.  
Outils et stratégies pour ancrer les apprentissages linguistiques en contexte scolaire.

### **Obstacles cognitifs et pédagogie explicite**

- Malentendus cognitifs : décalage entre intention pédagogique et compréhension par l'élève (R. Goigoux).
- Double tâche, matériel neutre, tension entre nouveauté et ritualisation.
- Formulation des consignes : expliciter la tâche, les conditions d'exécution et l'apprentissage visé.  
Transmission de l'intention pédagogique.
- Métacognition : faire-dire, faire-penser, évocation (M.-Th. Zerbato-Poudou).
- Retour d'information centré sur les critères d'évaluation.

### **Citoyenneté, développement durable et rapport à la différence**

- Vision complexe du monde : interculturalité, interdépendance, diversité.
- Contribution de l'éducation et de la culture à la citoyenneté et au développement durable.

### **Dimensions psychologiques et sociologiques**

- Résistances et freins à l'inclusion : stéréotypes, déni, déterminisme.
- Gestion des sensibilités et des risques : harcèlement, vulnérabilités.

### **Démarches d'apprentissage**

Exposés interactifs, lectures de sources diverses, travaux de groupes.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Une séance de questions/réponses est prévue avant la session d'examens.

### **Sources et références**

Les auteurs ciblés sont cités dans l'encart "contenu".

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de présentation seront déposés sur ConnectEd.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation consiste en un ensemble de travaux à réaliser, individuellement ou en groupes.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

### ***Dispositions complémentaires***

· Travail journalier, évaluations continues, travaux intermédiaires à planification déléguée au responsable de l'UE : 15 jours (ConnectED ou Hyperplanning)

« Les principes d'évaluations ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues. »

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).